

**JOURNAL LIBERTE 07 MAI 2014**

## **Rapport 2013 de la Cosob**

### **La Bourse d'Alger tarde à prendre son essor**

**La Bourse d'Alger tarde à prendre son essor. Le bilan est squelettique : quatre titres cotés, un nombre d'obligations en chute libre avec un niveau de transactions annuel jugé très maigre.**

La liquidité des titres échangeables demeure, par ailleurs, faible en raison du faible nombre de valeurs négociables et du peu d'engouement des investisseurs potentiels. Selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), la capitalisation boursière, à la fin de l'année 2013, est de l'ordre de 13,82 milliards de dinars, soit une progression de 6,07% par rapport à l'année 2012. Cette progression est due principalement à l'introduction à la cote du titre NCA-Rouiba.

Les quatre sociétés cotées à l'heure actuelle sont le groupe pharmaceutique Saidal, EGH El-Aurassi, Alliance Assurances et NCA-Rouiba. Le rapport relève que le titre Alliance Assurances a connu, pour l'exercice 2013, une forte baisse du cours clôturant l'exercice à 610 DA, soit une baisse de 220 DA par rapport au prix d'introduction. Pour sa première année de cotation, le titre NCA-Rouiba a enregistré une quasi-stabilité des cours en oscillant entre 400 DA (prix d'introduction) et 405 DA. Sur les 21 séances fructueuses du titre, 13 séances ont fait l'objet d'une intervention de l'intermédiaire BNP Paribas en sa qualité de chargé de la liquidité (dans le cadre du contrat de liquidité signé entre ce dernier et l'émetteur) afin de rendre la cotation possible. Le titre Aurassi a réalisé une progression de l'ordre de 50 DA par rapport au cours de début d'exercice (340 DA contre 390 DA à la fin de l'année).

Le titre Saidal a enregistré une baisse de son cours de l'ordre de 170 DA par rapport au début de l'année de 2013. Concernant Alliance Assurances, le volume global des ordres présentés est de 1 569 696 avec un volume de 70 ordres à l'achat contre 1 569 626 ordres à la vente.

Ce qui démontre, d'une part, la tendance vendeuse du titre et, d'autre part, sa non-liquidité. Avec un volume d'ordres présenté de 241 381 à l'achat contre 19 433 à la vente, le titre EGH El-Aurassi présente une tendance acheteuse. Contrairement au titre El-Aurassi, le titre Saidal présente une tendance vendeuse avec 197 326 ordres à la vente contre 23 439 à l'achat.

Pour sa première année de cotation, le titre NCA-Rouiba présente une tendance vendeuse avec 384 242 ordres présentés à la vente et 102 318 à l'achat. Le compartiment obligation ne se porte pas mieux. Durant l'année 2013, la Cosob n'a délivré aucun visa sur les opérations d'emprunts obligataires. Le recours à ce mode de financement s'est estompé ces dernières années, particulièrement de la part des acteurs habituels et des émetteurs potentiels sur ce compartiment du marché financier.

Actuellement, seulement deux obligations sont cotées à la Bourse d'Alger : obligation Sonelgaz à échéance 2014 et obligation Dahli à échéance 2016.

Sur le marché obligataire institutionnel (hors Bourse), il reste quatre emprunts obligataires de Sonelgaz aux échéances multiples (2014 à 2017) et un emprunt obligataire de l'Erbh Haddad dont l'échéance arrive à terme en juillet 2014. Pour l'année 2013, un seul emprunt est arrivé à échéance le 7 avril 2013.

Il s'agit de l'emprunt obligataire émis par la société Enafor dont le montant était de 6 milliards et un coupon annuel de 3,75%. L'encours global des obligations (cotées en Bourse et celles en hors Bourse) disponibles s'élève au 31 décembre 2013 à 58,21 milliards de dinars contre 64,21 milliards de dinars à la fin de l'année 2012, soit une baisse de l'ordre de 9%.

Quant à l'encours des obligations cotées, il se situe, à la fin de l'année 2013, à 32,36 milliards de

dinars ; soit le même que celui de 2012, du fait que les emprunts actuellement cotés seront échus en 2014 et 2016. Le président de la Cosob, Abdelhakim Berrah, dans sa lettre, indique : “L’année 2013 se caractérise par le début de la mise en œuvre des recommandations de l’étude menée par les acteurs du marché conjointement avec la feuille de route lancée par les autorités publiques en vue de dynamiser la place boursière d’Alger.” “Si 2013 a été l’année de l’espoir, 2014 devra être celle de la concrétisation effective du plan d’action”, souligne-t-il.

La Cosob a soumis au Conseil des participations de l’État (CPE) une présentation relative aux entreprises publiques du secteur économique éligibles à l’ouverture de capital par introduction en Bourse. “Ce choix d’entreprises a été mené en concertation avec les départements ministériels concernés et les responsables des Sociétés de gestion des participations”, lit-on dans le rapport de la Cosob. Après examen, le CPE a donné son accord pour l’introduction en Bourse de huit sociétés publiques, dont trois cimenteries, une banque publique et une compagnie d’assurances.